



Ministry for Foreign  
Affairs of Finland

# TRADE UNIONS AND TRADE

Les Implications De La Zlecaf Pour Le  
Secteur Manufacturier Au Ghana



Novembre 2021

sask<sup>fi</sup>



**LRS** Labour  
Research  
Service



**Ministry for Foreign  
Affairs of Finland**

#### **Auteurs**

**Labour Research and Policy Institute, Trades  
Union Congress (Ghana):** Kwabena Nyarko  
Too; Prince Asafu-Adjaye; Obed Asare; Michael Addo

#### **Équipe éditoriale**

**ITUC Africa:** Eric Manzi (Eric.Manzi@ituc-africa.org)  
**LRS:** Trenton Elsley (trenton@lrs.org.za); Marie Daniel  
(marie@lrs.org.za)

La recherche a été développée en coopération avec  
l'Organisation régionale africaine de la Confédération  
syndicale internationale (CSI-Afrique) et soutenue par le  
Centre de solidarité syndicale de Finlande (SASK)

**Conception et mise en page:** Michael Lusaba



**LRS** Labour  
Research  
Service



**sask**<sup>fi</sup>





# Table des Matières

<b>01</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>06</b>
<b>02</b>	<b>MÉTHODES DE RECHERCHE ET STRUCTURE DU RAPPORT</b>	<b>08</b>
<b>03</b>	<b>L'ÉCONOMIE DU GHANA ET LE SECTEUR MANUFACTURIER</b>	<b>09</b>
	<b>ÉCONOMIE GÉNÉRALE</b>	<b>09</b>
	<b>SECTEUR MANUFACTURIER</b>	<b>11</b>
<b>04</b>	<b>L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTAL AFRICAIN - QU'EST-CE QUE C'EST ?</b>	<b>12</b>
	<b>OPPORTUNITÉS ET DÉFIS DE LA ZLECAF</b>	<b>14</b>
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>14</b>
	<b>DÉFIS</b>	<b>17</b>
<b>05</b>	<b>EMPLOI ET DROITS DES TRAVAILLEURS DANS LE CADRE DE LA ZLECAF</b>	<b>24</b>
<b>06</b>	<b>SYNDICALISME DANS LE CADRE DE LA ZLECAF</b>	<b>26</b>
<b>07</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>28</b>
<b>08</b>	<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>29</b>



## Liste des Figures

<b>Figure 1:</b> Inflation de fin d'année pour 2010-2020	<b>10</b>
<b>Figure 2:</b> Taux directeurs de la Banque du Ghana et taux de prêt moyen des banques commerciales	<b>10</b>
<b>Figure 3:</b> Crédit (millions de GHS) et taux de croissance du secteur privé	<b>11</b>
<b>Figure 4:</b> Crédit interieur au secteur privé en pourcentage du PIB	<b>18</b>
<b>Figure 5:</b> Prix de l'électricité pour les entreprises, décembre 2020 (kWh, dollar américain)	<b>19</b>
<b>Figure 6:</b> Classement du commerce transfrontalier pour certains pays d'Afrique	<b>22</b>

## Liste des Tableaux

<b>Tableau 1:</b> Taux de croissance du PIB réel par secteur	<b>09</b>
<b>Tableau 2 :</b> Croissance du volume des échanges intra-commerciaux (%) dans certaines régions économiques sélectionnées en Asie, en Europe et en Afrique (2010-2017)	<b>13</b>
<b>Tableau 3:</b> Niveau d'études des personnes âgées de 15 ans et plus	<b>20</b>
<b>Tableau 4:</b> Matière principale du niveau d'études de la population ayant au moins un niveau d'enseignement secondaire et âgée de 15 ans et plus	<b>20</b>
<b>Tableau 5:</b> Commerce transfrontalier pour le Ghana, l'Afrique subsaharienne, et l'OCDE (pays à revenu élevé)	<b>21</b>



---

## List of Abbreviations

<b>1D1F</b>	One District One Factory
<b>AGI</b>	Association des industries du Ghana
<b>ASS</b>	Afrique subsaharienne
<b>BEPC</b>	Brevet d'études du premier cycle
<b>COVID-19</b>	Maladie à Coronavirus de 2019
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
<b>EFT</b>	Enquête sur les forces du travail
<b>EFTP</b>	Enseignement et formation techniques et professionnels
<b>GAWU</b>	Union générale des travailleurs agricoles du Ghana
<b>GEA</b>	Association des employeurs du Ghana
<b>GLSS</b>	Enquête sur le niveau de vie au Ghana
<b>ICU</b>	Industrial and Commercial Workers' Union
<b>kWh</b>	kilowatt heure
<b>MELR</b>	Ministère de l'emploi et des relations du travail
<b>MSLC</b>	Certificat de fin d'études secondaires (Middle School Leaving Certificate Examination)
<b>OCDE</b>	Organisation pour la coopération et le développement économique
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PEF</b>	Private Enterprise Federation
<b>PFJ</b>	Planting for Food and Jobs
<b>RTM</b>	Réseau du Tiers-Monde
<b>SHS</b>	Lycée (Senior High School)
<b>STIM</b>	Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques
<b>SSG</b>	Services Statistiques du Ghana
<b>TEN</b>	Tweneboa, Enyenra, Ntomme
<b>TUC</b>	Trades Union Congress
<b>UNIWA</b>	Union des associations des travailleurs informels
<b>USD</b>	Dollar américain
<b>ZLECAF</b>	Zone de libre-échange continentale africaine





# INTRODUCTION

**La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) a des implications importantes - opportunités et défis - pour le développement socio-économique et l'emploi au Ghana. D'une part, la ZLECAF peut produire plusieurs résultats positifs, économiques et non économiques, notamment la libéralisation des tarifs douaniers et l'élimination des barrières non tarifaires dans le cadre de la ZLECAF, qui ont le potentiel d'apporter des bienfaits sociaux (Abrego et al. 2020) en permettant un accès accru à des biens moins chers pour les consommateurs du continent, y compris le Ghana. D'autre part, la ZLECAF peut réduire les coûts de production des entrepreneurs en améliorant l'accès à des intrants intermédiaires moins chers pour la production (Signé, 2018). Cela peut promouvoir l'industrie manufacturière et, en particulier, l'agro-transformation au Ghana et aussi sur le continent en général (Songwe, 2019).**

Les autres opportunités de la ZLECAF concernent la création d'un plus grand marché pour les producteurs, ce qui pourrait débloquer le potentiel manufacturier et faciliter l'industrialisation afin d'apporter développement durable et création d'emplois (ibid.). L'expansion attendue de la production nationale - le produit intérieur brut - augmentera les recettes fiscales du Ghana, car elle compensera la baisse des recettes résultant de la réduction, voire de l'élimination, des droits de douane. Ainsi, les consommateurs ghanéens, les entreprises et les entrepreneurs du pays et le gouvernement ghanéen ont tout à gagner de la création de la ZLECAF.

Néanmoins, il est important de noter que la ZLECAF pourrait constituer d'immenses défis au développement économique et à la création d'emplois au Ghana. Tout d'abord, les résultats positifs de la ZLECAF ne seront pas automatiques, surtout si le Ghana a une capacité limitée d'exportation de marchandises, y compris de produits manufacturés. Les données de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) indiquent que la part du Ghana dans les exportations mondiales de marchandises n'était que de 0,082 % en 2019 (CNUCED, 2021). Cela montre que le pays n'est pas dans la meilleure position pour exploiter l'accès au marché qu'offre la ZLECAF. En outre, dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la fabrication, où la majorité de la valeur ajoutée peut se produire - chez les petits et moyens opérateurs, un régime commercial ambitieux et

trop libéralisé pourrait entraîner la concurrence de grandes entreprises efficaces d'autres pays africains, ce qui pourrait nuire à la croissance et à la création d'emplois des petites entreprises inefficaces du pays (Gathii, 2016).

D'autre part, l'histoire nous enseigne que les accords commerciaux et l'intégration économique ne conduisent pas nécessairement à des résultats équitables et stables pour tous. En effet, même dans les situations où les emplois ne sont pas déplacés, les salaires peuvent baisser dans les pays où les importations dépassent les exportations pour les petits et moyens opérateurs du secteur agroalimentaire (ibid.). Il est également important de noter que la réduction des échanges peut également se produire avec la libéralisation du commerce. La période de libéralisation des échanges et, en fait, de libéralisation économique en Afrique a coïncidé avec une baisse de la part du continent dans le commerce mondial. La part du continent dans le commerce mondial est passée d'environ 6 % au milieu des années 1980 contre seulement 3 % actuellement (Union africaine, 2020). Cela montre que la ZLECAF, comme tous les accords commerciaux orientés vers la libéralisation, peut avoir des effets négatifs sur la croissance, la création d'emplois et les conditions d'emploi au Ghana.

Cette étude a examiné l'implication de la ZLECAF pour le secteur manufacturier au Ghana. L'étude s'est concentrée sur les opportunités et les défis que la ZLECAF présente

pour le secteur manufacturier. Elle examine également ses implications pour les syndicats et la protection des droits des travailleurs. Le choix du secteur manufacturier s'est fondé sur le fait qu'il attire un large éventail de travailleurs et les place dans des emplois productifs et décentés (Signé, 2018). Ce secteur est associé à des rendements d'échelle croissants. Le secteur manufacturier a des liens en amont et en aval avec les secteurs de l'agriculture et des services et peut créer des emplois directs et indirects le long de la chaîne de valeur. Ainsi, l'étude de ce que la ZLECAf signifie pour le secteur manufacturier au Ghana donnerait des indications utiles sur les impacts potentiels de la Zone de libre-échange continentale africaine sur l'économie et la situation de l'emploi dans le pays.

Nos analyses, y compris les points de vue exprimés par les associations d'entreprises et les syndicats, indiquent que la ZLECAf offre le plus grand potentiel au Ghana pour construire une base manufacturière plus solide et créer des emplois décentés. Ce potentiel repose sur le marché plus vaste qui attend le Ghana à la suite de la libéralisation de l'accès au marché dans le cadre de la ZLECAf. La suppression des

barrières tarifaires profitera aux producteurs ghanéens, qui auront accès à des matières premières moins chères. Le cadre actuel de la politique industrielle du gouvernement, ancré dans l'initiative "un district, une usine", place le Ghana dans une position plus ferme pour bénéficier de la ZLECAf. Mais cette dernière comporte aussi des dangers pour le Ghana. Le pays doit s'attaquer à un certain nombre de contraintes internes, notamment en matière d'infrastructures et d'accès au financement, afin que ses entreprises et ses citoyens puissent bénéficier de l'accord. Sans règles d'origine étroites, la ZLECAf pourrait entraîner une augmentation des échanges commerciaux, mais ceux-ci seront détournés vers des pays et régions tiers. Le Ghana et une grande partie du continent ne profiteront pas des gains potentiels. La création éventuelle d'emplois peu qualifiés et l'absence de dispositions relatives au travail pourraient entraîner une détérioration des conditions de travail dans le cadre de la ZLECAf. Un cadre social plus solide, comprenant des mécanismes de dialogue permettant aux syndicats de faire partie du processus de la ZLECAf doit être mis en place sans plus tarder.



---

# MÉTHODES DE RECHERCHE ET STRUCTURE DU RAPPORT

## Méthodes de recherche

L'étude s'appuie sur des données primaires et secondaires. Les données primaires ont été recueillies par le biais d'entretiens avec les principales parties prenantes étatiques et non étatiques des secteurs manufacturier et industriel du Ghana. Plus précisément, les principaux responsables du Ministère de l'Emploi et des Relations professionnelles (MELR), de l'Association des industries du Ghana (AGI), de la Private Enterprise Federation (PEF) et de l'Association des employeurs du Ghana (GEA) ont participé à cette étude. Des responsables de l'Union générale des travailleurs agricoles du Ghana (GAWU), de l'Industrial and Commercial Workers' Union (ICU) du Trades Union Congress (Ghana) ont également pris part à cette étude. De plus, un expert en commerce du Réseau du Tiers-Monde (Ghana) a également participé à cette étude.

Les données secondaires utilisées dans cette étude proviennent de deux sources principales. La première est constituée de données provenant de la dernière édition de l'Enquête sur le niveau de vie au Ghana (GLSS) menée par les Services Statistiques du Ghana (SSG). La deuxième série

est constituée de données microéconomiques provenant de la Banque du Ghana, de la Banque mondiale et de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

## Structure du rapport

Cette section d'introduction est suivie d'une brève analyse du contexte qui met en évidence les principales caractéristiques de l'économie ghanéenne, avec un accent particulier sur le secteur manufacturier. Le document se penche ensuite sur les opportunités et les défis que la ZLECAf présente pour le secteur manufacturier au Ghana dans la section 4. Les sections 5 et 6 de ce document fournissent une analyse de ce que la ZLECAf signifie respectivement pour les droits des travailleurs et des syndicats dans le pays. Le document conclut et propose quelques recommandations dans la section 7.

# L'ÉCONOMIE DU GHANA ET LE SECTEUR MANUFACTURIER

## Économie Générale

Le Ghana a atteint des taux de croissance économique élevés au cours des dernières décennies. En 2011, la croissance du PIB était de 14 % (ESG 2012). Le tableau 1 montre qu'avant l'apparition de la COVID-19, le pays a enregistré une croissance moyenne du PIB de 6,9 % entre 2017 et 2019. Cette croissance impressionnante ne peut être séparée de

l'augmentation de la production de pétrole et de gaz dans les deux nouveaux champs pétroliers du pays (champs pétroliers TEN et Sankofa Gye Nyame). Il est important de noter que le principal moteur de la croissance dans le pays est le sous-secteur des mines et carrières, y compris le pétrole et le gaz.

**Tableau 1: Croissance du PIB réel (%) par secteur**

Secteur	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Agriculture	0.9	2.1	2.7	6.2	4.9	4.7	7.4
Industrie	1.1	1.2	4.3	15.6	10.5	6.4	-3.6
Sous-secteur des mines et carrières	5.4	-8.3	0.2	30.8	23.3	12.6	-11.0
Production	-2.6	3.7	7.9	9.5	4.1	6.3	1.4
Service	5.2	2.9	2.8	3.4	2.8	7.6	1.5
Croissance globale	2.9	2.1	3.4	8.1	6.2	6.5	0.4

La source: GSS, 2021



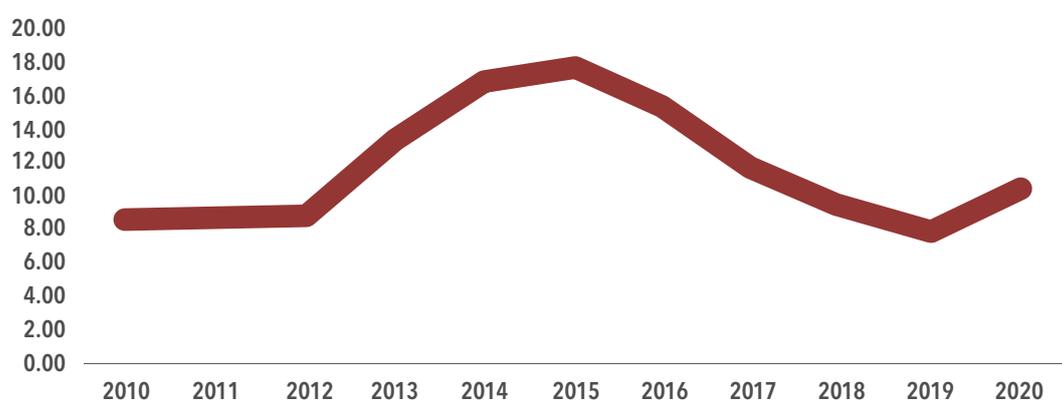


L'inflation a été relativement stable au cours des dernières années. La figure 1 montre qu'après avoir atteint un pic de 17,7 % à la fin de 2016, l'inflation est passée sous la barre des 10% à la fin de 2019. Même si la COVID-19 a affecté les conditions économiques, car les prix des aliments et des boissons non alcoolisées ont augmenté pendant le confinement, le coût de la vie a depuis diminué après que les

restrictions induites par la pandémie ont été assouplies au troisième trimestre de 2020. L'inflation a encore baissé - les données récentes de l'ESG montrent que l'inflation s'élevait à 7,8 % en juin 2021. Les taux d'inflation actuels, faibles et stables, sont propices aux investissements du secteur privé dans le secteur manufacturier et les autres secteurs de l'économie ghanéenne.

### Les figure 1: Inflation de fin d'année (%) pour 2010-2020

La source: Banque du Ghana, 2021

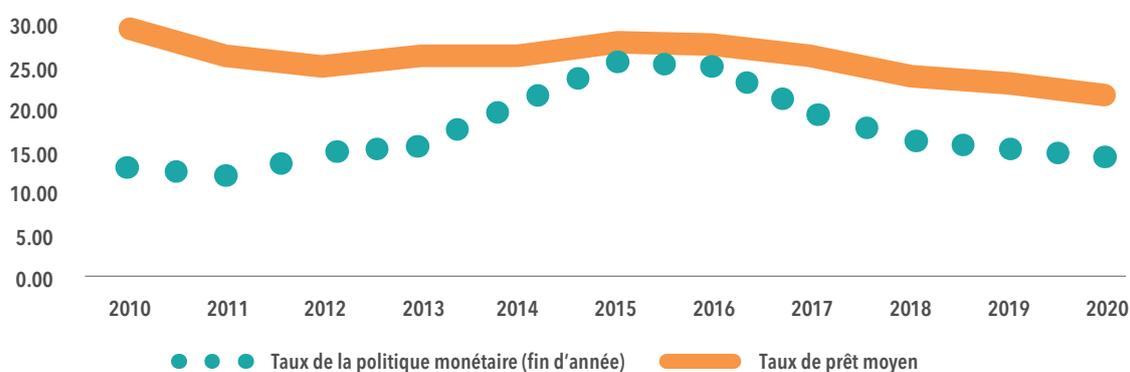


Comme le taux d'inflation, le taux directeur de la Banque du Ghana a diminué, passant d'un pic d'environ 26 % en 2015 à 14,5 % à la fin de 2020 (voir figure 2). La baisse du taux de politique monétaire a alimenté la réduction du taux de prêt des banques commerciales. Le taux de prêt moyen des banques commerciales est passé de 28,62 % en 2015 à

21,98 % à la fin de 2020. La baisse de l'inflation et des taux de prêt est favorable aux investissements du secteur privé. Cependant, une réduction supplémentaire du taux de prêt et un ancrage ferme des anticipations d'inflation peuvent stimuler l'investissement privé pour la création d'emplois.

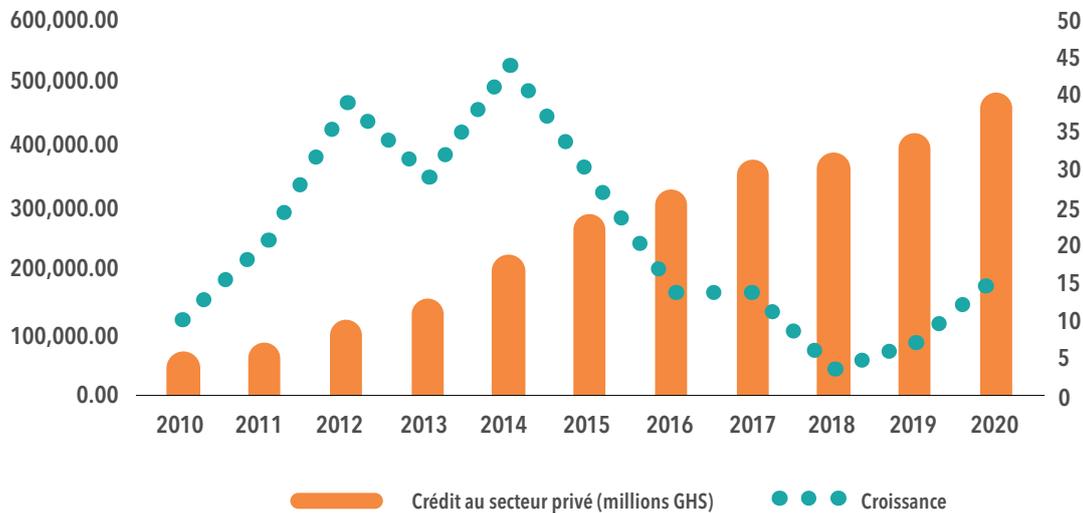
### Les figure 2: Taux directeurs (%) de la Banque du Ghana et taux de prêt moyen des banques commerciales

La source: Banque du Ghana (2021)



**Les figure 3: Crédit au secteur privé (millions GHS) et taux de croissance du secteur privé (%)**

La source: Banque du Ghana (2021)



La figure 3 montre que le crédit au secteur privé est passé de 72 804,84 millions de GH¢ à

489 265,78 millions de GH¢ au cours des dix dernières années, soit un taux de croissance annuel moyen de 19 %. Néanmoins, la croissance du crédit au secteur privé a diminué entre 2017 et 2018. Cela pourrait être attribué à l'assainissement du secteur financier par la Banque du Ghana, au cours duquel plusieurs banques et institutions financières non bancaires ont été liquidées par la Banque centrale et la Security and Exchange Commission. L'assainissement du secteur financier vise à renforcer le système financier et à stimuler durablement le crédit au secteur privé. D'une certaine manière, cet exercice semble avoir fonctionné, car, en 2019 et 2020, le crédit au secteur privé a augmenté respectivement de 7,3 et 15,9 %.

## Secteur manufacturier

Il est important de noter que, conformément à la tendance de la croissance économique globale du Ghana, le secteur manufacturier a également enregistré des taux de croissance impressionnants, atteignant un pic de 9,5 % en 2017. En 2019, il a enregistré une croissance de 6,3 % avant de décliner à 1,4 % en 2020. Cela est dû en grande partie à l'impact de la COVID-19 et aux restrictions qui en découlent pour le secteur. Cela montre que la santé du secteur manufacturier est liée à la performance économique générale du pays.

Depuis 2017, le gouvernement ghanéen cherche à stimuler le secteur manufacturier par le biais d'initiatives telles que

les programmes Planting for Food and Jobs (PFJ) et One District One Factory (1D1F). Le PFJ est destiné à assurer une agriculture tout au long de l'année, augmentant la production alimentaire afin de fournir des matières premières pour alimenter les industries agroalimentaires dans le cadre du programme 1D1F. L'initiative 1D1F est un programme dirigé par le secteur privé destiné à créer des industries manufacturières dans chaque district du Ghana. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement aide les personnes ayant des compétences entrepreneuriales à disposer de capitaux pour créer des usines. De plus, le gouvernement fournit un soutien et un environnement favorable pour aider ces usines à s'épanouir. Le soutien du gouvernement au secteur privé au sein du 1D1F comprend des exemptions de droits d'importation sur les biens d'équipement et les matières premières, des crédits financiers et des bonifications d'intérêts (Budget Statement and Economic Policies of the government of Ghana, 2021).

À la fin de 2020, environ 232 projets relevant des initiatives 1D1F étaient à différents stades de mise en œuvre, dont 76 sont en cours. En outre, 107 projets étaient en cours de construction, tandis que 49 projets étaient prêts à commencer à fonctionner en 2021. Selon les données du gouvernement, environ 139 331 emplois directs et indirects ont été créés à la fin de 2020. On prévoit que 285 915 emplois directs et indirects seront créés par les projets en cours de construction en 2021 (ibid.). Il est difficile de vérifier de manière indépendante les affirmations concernant la création d'emplois au sein de l'initiative 1D1F. Le Ghana ne recueille pas systématiquement des données sur l'emploi.



# L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTAL AFRICAIN - QU'EST-CE QUE C'EST ?

La marginalisation continue de l'Afrique dans le commerce mondial est bien documentée. Au début des années 1980, l'Afrique représentait environ 6 % du commerce mondial. Aujourd'hui, la part de l'Afrique dans le commerce mondial est inférieure à 3 % (CNUCED, 2015). Plus important encore, le commerce de l'Afrique avec le reste du monde est dominé par les exportations de produits primaires et les importations de produits manufacturés. Les défis posés par cette structure commerciale se traduisent par une perte de compétitivité cumulée et de termes de l'échange. Cela se manifeste par la perte de capacité de production et le déclin de la croissance en dehors de l'enclave des ressources naturelles.

L'architecture du commerce mondial, soi-disant régulée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et la façon dont elle gère le commerce mondial ont contribué à réduire la part de l'Afrique dans le marché mondial. Toutefois, cette marginalisation et son impact devraient encore s'accroître à mesure que la conduite du commerce mondial passe de l'OMC à des accords commerciaux régionaux et bilatéraux. L'émergence des accords commerciaux méga-régionaux, bilatéraux et plurilatéraux conclus en dehors de l'OMC érode rapidement les préférences existantes, notamment le Traitement Spécial et Différenciel (TSD) dont bénéficient les pays africains dans le cadre de l'OMC.

Le tableau 2 montre la tendance du commerce intrarégional de certaines régions économiques en Asie, en Europe et en Afrique. En général, le commerce intrarégional en Afrique est faible par rapport à d'autres régions comme l'OCDE, la zone euro et dans les pays membres de l'ASEAN.

En 2010, la part du commerce intrarégional en Afrique était d'environ 14 %. Ce chiffre est bien inférieur à celui des pays du G20, de l'OCDE, de la zone euro et de l'ASEAN. En 2017, la part du commerce intrarégional en Afrique a augmenté à 16,7 %, mais elle reste inférieure à celle des autres régions économiques. Le G-20, l'OCDE, la zone euro et l'ASEAN ont enregistré un commerce intrarégional de 76 %, 70 %, 45 % et 23 %, respectivement.

**Tableau 2 : Croissance du volume des échanges intra-commerciaux (%) dans certaines régions économiques sélectionnées en Asie, en Europe et en Afrique (2010-2017)**

Communautés régionales économiques (CER)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est)	24.29	24.54	25.21	25.47	25.11	23.93	23.37	23.18
ALECE (Accord de libre-échange centre-européen)	21.24	19.55	17.58	15.92	15.35	14.87	14.43	14.29
Zone euro	48.94	47.96	46.01	45.78	45.48	45.01	45.18	45.20
G20 (Groupe des vingt)	76.93	76.27	75.39	74.44	75.16	75.14	76.11	76.01
OCDE	71.37	70.88	69.59	69.10	70.32	71.14	71.74	70.90
Afrique	13.88	13.37	13.46	14.51	15.47	17.81	17.60	16.65
Afrique subsaharienne	17.78	15.79	16.64	17.55	18.05	20.56	20.52	19.25

La source: CNUCED, 2018

La réponse engendrée par la marginalisation et le retrait de l'Afrique de l'OMC a été d'établir son propre Méga-Accord de libre-échange à l'échelle du continent, comprenant ses 55 pays, avec une population totale de plus d'un milliard d'habitants et un PIB d'environ 3 billions de dollars américains. L'objectif principal de la ZLECAf est de stimuler le commerce intra-africain comme un moyen permettant

à l'Afrique de jouer un rôle plus significatif dans le commerce mondial. L'objectif à long terme est d'établir une Communauté économique africaine et une Union douanière. Cela consistera à la mise en place d'un marché unique avec la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes physiques.

**En 2017, la part du commerce intra-régional en Afrique est passée à 16.7 percent**





## Opportunités et défis de la ZLECAF



### Opportunités

Comme mentionné précédemment, la ZLECAF présente d'immenses opportunités pour le secteur manufacturier du Ghana. L'accord continental a le potentiel de faciliter la circulation des capitaux de manière à générer des investissements et à créer des emplois dans des régions qui ont historiquement souffert d'un sous-investissement. Il est important de noter que les syndicats du Ghana partagent l'optimisme quant aux avantages potentiels de la ZLECAF. Dans un article rédigé par le Directeur de la Recherche et des politiques du Trades Union Congress (TUC),

---

**"...la ZLECAF s'appuie sur l'immense potentiel de l'Afrique pour transformer à la fois la structure de production et d'échanges ... la ZLECAF représente de loin la tentative la plus ambitieuse au niveau continental de forger le commerce intra-africain. Elle offre l'opportunité à l'Afrique de contourner les contraintes auxquelles elle est confrontée dans les règles déséquilibrées de l'OMC et les Méga Accords régionaux émergents " (Otoo, 2021).**

---

Outre les syndicats, les représentants de l'État qui ont participé à cette étude ont également identifié les avantages de la ZLECAF pour le Ghana. Selon un responsable du ministère de l'Emploi et des Relations de Travail (MELR),

---

**"la ZLECAF est une opportunité saisissante car elle présente de nombreux avantages... car l'accord de ZLECAF implique une mobilité flexible de la main-d'œuvre et du capital sur le continent" (entretien avec un officier de la MELR, 2021).**

---

Les responsables gouvernementaux vantent les efforts déployés pour provoquer un potentiel mouvement accru de capitaux et une réaffectation de la main-d'œuvre vers des zones du continent où des emplois sont disponibles. Une telle réaffectation peut apporter une efficacité à la fois sur le marché des capitaux et sur le marché du travail.

En plus de ce qui précède, l'élimination des droits de douane sur près de 90% des biens produits sur le continent présente deux autres opportunités importantes. Premièrement, la réduction des droits de douane permettra à réduire les coûts de production des entreprises et à promouvoir la création de valeur ajoutée pour la création de richesses. Les entreprises du Ghana peuvent s'approvisionner en matières premières à moindre coût au niveau du continent. Surtout, les associations commerciales du Ghana identifient que la ZLECAF a le potentiel de stimuler le secteur manufacturier en permettant l'accès à des intrants bon marché provenant d'autres parties du continent pour la production. Selon les mots d'un responsable de la Private Enterprise Federation (PEF)

---

**"la ZLECAF offre l'opportunité d'ajouter de la valeur aux matières premières à échanger dans le reste des pays africains" (entretien avec un responsable de PEF, 2021).**

---

Il est important de noter que l'augmentation de la valeur ajoutée liée à la ZLECAF a le potentiel de renforcer l'activité économique et de créer des emplois. Un responsable de l'Union générale des travailleurs agricoles du Ghana (GAWU) a mentionné que "puisque la production est la base de la création d'emplois, nous pensons que si la ZLECAF est correctement organisée, elle conduira à une augmentation de la production dans le pays et éventuellement à une augmentation de l'emploi" (entretien avec un responsable de GAWU, 2021). De même, l'union soutient que

**L'Afrique compte environ 1,2 milliard d'habitants et un produit intérieur brut (PIB) combiné d'environ 3 000 milliards de dollars (Songwe, 2019). L'élimination des droits de douane sur 90 pour cent des marchandises donne accès à environ 1,2 milliard de consommateurs africains**



**“la ZLECAf devrait transformer la croissance de l’Afrique de la dépendance vis-à-vis des produits de base en produits manufacturés. L’industrie manufacturière à forte intensité de main-d’œuvre et même l’agriculture intensive pourraient produire des emplois plus nombreux et meilleurs pour les jeunes” (Otoo, 2021).**



Ainsi, pour les syndicats du Ghana, la ZLECAf a le potentiel de fournir davantage d'emplois et de meilleure qualité – des emplois décents.

Ce qui précède corrobore la documentation qui examine les impacts positifs potentiels de la ZLECAf sur la production sur le continent. Signé (2018) a conclu que la ZLECAf pourrait réduire les coûts et améliorer la disponibilité des intrants intermédiaires pour la production. En outre, il a également été avancé que la ZLECAf pourrait promouvoir la diversification des exportations et la sophistication des produits sur le continent (Songwe, 2019). Ainsi, les possibilités d'ajout de

valeur aux produits primaires et de mise à l'échelle des produits dans le cadre de la ZLECAf peuvent soutenir le secteur manufacturier et créer des emplois tout au long de la chaîne de valeur du Ghana et de l'Afrique dans son ensemble.

La deuxième opportunité que la ZLECAf présente aux fabricants ghanéens concerne l'accès à un marché plus vaste. L'Afrique compte environ 1,2 milliard d'habitants et un Produit intérieur brut (PIB) combiné d'environ 3 billions de dollars américains (Songwe, 2019). L'élimination des droits de douane sur 90% des marchandises donne accès à environ 1,2 milliard de consommateurs africains. Un officier supérieur du TWN a affirmé

**‘qu'en termes d'accès au marché, il y a d'énormes concessions tarifaires dans l'union douanière. Les pays ont donc la possibilité de décider quels produits doivent être échangés et dans quel cadre tarifaire’ (entretien avec un officier de TWN, 2021).**



Pour les producteurs ghanéens, le marché de consommation de 1,2 milliard d'habitants dans le cadre de la ZLECAf présente d'énormes possibilités par rapport au petit marché de consommation d'environ 30,4 millions de personnes dans le pays (Banque mondiale, 2021). Par conséquent, l'énorme potentiel d'accès aux marchés de la ZLECAf est susceptible d'encourager les producteurs du Ghana à se développer ainsi qu'à augmenter et assurer la production. Et c'est là que réside également le potentiel d'emploi.

Cette étude montre que les associations commerciales du Ghana sont optimistes quant à la capacité des fabricants du pays à exploiter l'accès au marché que présente la ZLECAf. Cette confiance découle de l'avantage comparatif dont bénéficient certains producteurs du Ghana dans le pays. Selon un responsable de l'AGI,



**“dans certains domaines et produits tels que les vêtements et l'agro-transformation, les producteurs ghanéens ont un avantage comparatif par rapport aux autres pays africains où nous sommes en concurrence au sein de la ZLECAf” (entretien avec un responsable de l'AGI, 2021)**

Bien que les associations commerciales de cette étude n'aient pas été spécifiques quant à leur

avantage comparatif, peut-être dans le but de ne pas le divulguer à leurs concurrents, on peut soutenir que l'accès au marché et l'avantage comparatif offrent de réelles possibilités d'expansion aux entreprises et aux exportateurs du Ghana.

Le Ghana a déjà un secteur manufacturier relativement bien développé par rapport à ses voisins immédiats. Le 1D 1F lancé en 2017 a attiré des investissements et construit plusieurs centaines d'industries dans l'agro-transformation et d'autres secteurs, y compris la fabrication de l'acier et de l'aluminium. Ces usines placent le pays dans une position avantageuse pour bénéficier des opportunités offertes par la ZLECAf.

À certains égards, les conclusions de cette étude concordent avec l'idée existante selon laquelle la ZLECAf est susceptible de libérer le potentiel de fabrication et de faciliter l'industrialisation de manière à promouvoir le développement durable et à créer des emplois (Signé, 2018). En 2014, la part de la fabrication dans les exportations intrarégionales était de 41,9% (Songwe, 2019).

En 2015, les pays africains ont dépensé 63 milliards de dollars américains en importations alimentaires : la ZLECAf pourrait contribuer à stimuler le commerce intrarégional de produits agricoles entre 20 et 30 %, favorisant ainsi l'agro-transformation (ibid.). Par conséquent, la ZLECAf offre de réelles opportunités pour le Ghana et d'autres pays africains de fabriquer et d'industrialiser.

**Les pays africains ont dépensé 63 milliards de dollars américains en importations alimentaires: la ZLECAf peut aider à stimuler le commerce intra-régional de produits agricoles entre 20 et 30 pour cent, favorisant ainsi la transformation agroalimentaire**



© SHUTTERSTOCK



## Défis

Cependant, il est important de noter que la possibilité que les entrepreneurs du Ghana puissent exploiter de manière adéquate les opportunités susmentionnées de la ZLECAF n'est pas sans défis importants. Ces défis se manifestent dans les capacités du secteur manufacturier local et dans l'environnement commercial général du pays. Les syndicats ghanéens soulignent la persistance d'une

**“faible capacité de production, des similitudes du panier d'exportation des pays africains (manque de complémentarité) et des contraintes d'infrastructure qui entravent la circulation de marchandises et de personnes en Afrique [qui] ont contribué au faible niveau du commerce intra-africain ” (Otoo, 2021).**

Ces défis constituent une menace majeure potentielle pour la mise en œuvre significative du nouveau projet de ZLECAF. Malgré cette prise de conscience, les efforts déployés pour relever ce défi ont été limités et non coordonnés. Les syndicats ghanéens craignent également que la concurrence qui résultera de la mise en œuvre complète de la ZLECAF puisse déplacer certains producteurs locaux et entraîner des pertes d'emplois. Cette inquiétude résulte du scepticisme quant à la capacité des entreprises nationales à être compétitives dans la zone de libre-échange. Un syndicaliste qui a participé à cette étude a évoqué que:

**“la crainte de l'ICU est qu'en s'ouvrant dans la direction que nous avons sous la ZLECAF, nos entreprises soient tuées par la concurrence d'autres pays parce que nous n'en sommes pas encore là... si nous ne regardons pas cette question fondamentale et ne la résolvons pas, nos industries naissantes vont être étranglées car clairement, nous n'avons pas les machines pour faire avancer les choses” (entretien avec l'officier de l'USI, 2021).**

Un exemple spécifique de ce qui précède est la préoccupation concernant la survie du secteur textile au Ghana. Les syndicats du pays se méfient de la possibilité d'une capture du marché du textile dans le pays, qui subit déjà l'impact de la mise en œuvre de la libéralisation des échanges depuis les années 1980. Un officier de l'USI a résumé cela en ces termes:

**“l'orientation politique est si accessible qu'elle va approfondir les politiques commerciales sur-libéralisées qui nous affectent déjà ... dans le passé, nous avons environ 150 entreprises textiles, mais il n'en reste plus que quatre. Ainsi, en ouvrant nos marchés à des pays comme la Côte d'Ivoire qui obtiennent la plupart de leurs matériaux à moindre coût depuis la France et d'autres pays francophones, nos marchés seront inondés de certains de ces produits qui finiront par effondrer le marché ghanéen” (entretien avec un officier de l'USI, 2021)**

Ces préoccupations ne peuvent être séparées des impacts historiques de la libéralisation du commerce sur le secteur manufacturier au Ghana. La documentation montre que la politique de libéralisation des échanges du Ghana a affecté la croissance et l'expansion des industries locales et a réduit la création d'emplois formels (Boakye, 2004). Par exemple, la hausse des importations chinoises a évincé les fabricants nationaux du pays et limité leur capacité à créer des emplois (Baah, et al., 2009). Gathii (2016) a affirmé qu'un régime commercial trop libéralisé peut entraîner la concurrence des grandes entreprises efficaces d'autres pays africains d'une manière qui peut saper les capacités de croissance et de création d'emplois des petites entreprises inefficaces du pays.

Les préoccupations qui précèdent concernent les nombreux défis qui se dressent sur le chemin des fabricants au Ghana pour exploiter les opportunités de la ZLECAF.



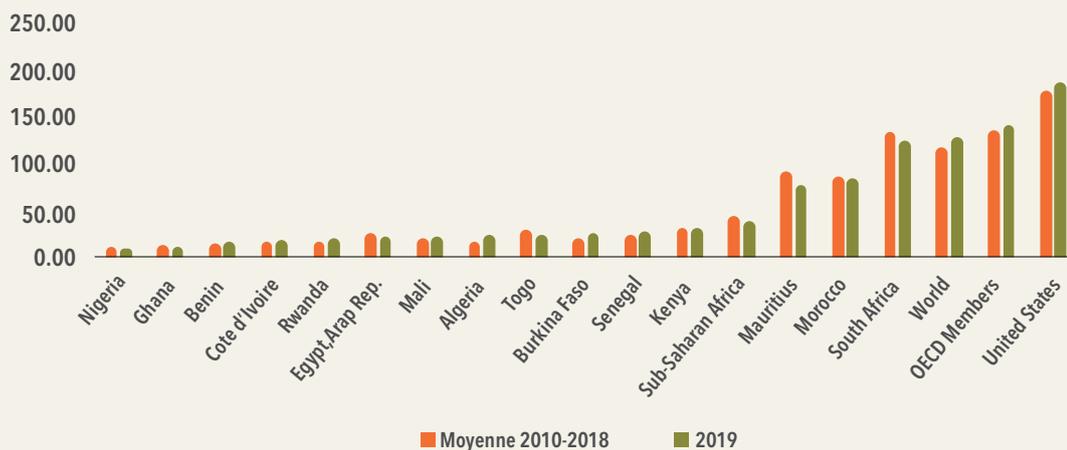
Le premier de ces obstacles est l'accès à un crédit abordable. L'accès au crédit demeure un élément important de la croissance des entreprises. Pourtant, selon l'Association des employeurs du Ghana (GEA),

**"l'environnement économique ne fournit pas un environnement favorable à la prospérité des entreprises en raison du manque de fonds ou de capitaux en raison de problèmes d'acquisition de crédit et des coûts associés" (entretien avec un responsable de GEA, 2021).**

In January 2021, the policy rate of the Bank of Ghana was 14.5 percent – this was twice higher than the average policy rate on the continent (Konfidant, 2021). Figure 4 shows that in 2019, domestic credit to the private sector stood at 12 percent of GDP in Ghana. This was only higher than Nigeria and compared unfavourably with South Africa at 128 percent of GDP, Morocco at 87 percent of GDP, Mauritius at 80 percent of GDP, Kenya at 32 percent of GDP and the average for Sub-Saharan Africa (SSA) at 41 percent of GDP.

**Les figure 4:Crédit intérieur au secteur privé en pourcentage du PIB**

La source : Données de la Banque mondiale, 2021



Non seulement l'accessibilité au crédit est un problème pour le secteur privé du Ghana, mais les entreprises qui sont en mesure d'obtenir un crédit doivent payer des taux d'intérêt scandaleux. Le taux de prêt moyen des banques commerciales était de 20,9% en mai 2021. Ces taux de prêt élevés augmentent les coûts des affaires et réduisent la compétitivité des producteurs du Ghana. Le taux de prêt appliqué au crédit du secteur privé se compare défavorablement au Nigéria (15,4 %), à la Tanzanie (16,3 %), au Kenya (13 %), au Sénégal (8,5 %), à l'Afrique du Sud (13 %) et au Botswana (6,5 %). Pourtant, les fabricants ghanéens devraient produire et concurrencer leurs homologues qui sont en mesure d'emprunter à des coûts relativement moins chers. Cela peut saper leur compétitivité sur le marché africain.

Un autre facteur qui peut empêcher le secteur manufacturier d'accéder aux opportunités de la ZLECAf est l'accès à l'électricité pour la production. Cela se manifeste à la fois par le coût de l'électricité et la fiabilité de l'approvisionnement dans le pays.

Le tableau 5 montre qu'en décembre 2020, le coût de l'électricité au Ghana était de 13,5 cents par kWh, ce qui se compare défavorablement aux coûts dans des pays tels que la Libye (0,7 centime/kWh), l'Angola (1,5 centime/kWh), le Lesotho (2,3 centimes/kWh), l'Éthiopie (2,3 centimes/kWh), l'Algérie (3,4 centimes/kWh), la Zambie (3,8 centimes/kWh), le Malawi (6,2 centimes /kWh) et l'Égypte (7,3 /kWh). Les autres pays qui avaient des tarifs inférieurs à ceux du Ghana étaient l'Afrique du Sud (7,4 cents/kWh), le Rwanda (9,5 cents/kWh), le Nigéria (9,7 cents/kWh), la Tunisie (10,9 /kWh) et le

Maroc (12,0 cents /kWh). Il a été estimé que le coût de l'électricité au Ghana était supérieur de 84 % à celui de l'Égypte et de 82 % à celui de l'Afrique du Sud (voir figure 5).

Compte tenu de ce qui précède, il n'est pas surprenant que les associations d'entreprises du Ghana dénoncent le coût de l'électricité et ses implications pour la compétitivité de leurs membres. Selon un responsable national de l'AGI,

**"les 15 à 17 cents par kilowattheure que nous payons pour l'électricité sont trop élevés pour les entreprises ghanéennes. Nos concurrents dans la plupart des autres pays membres de la ZLECAF,**

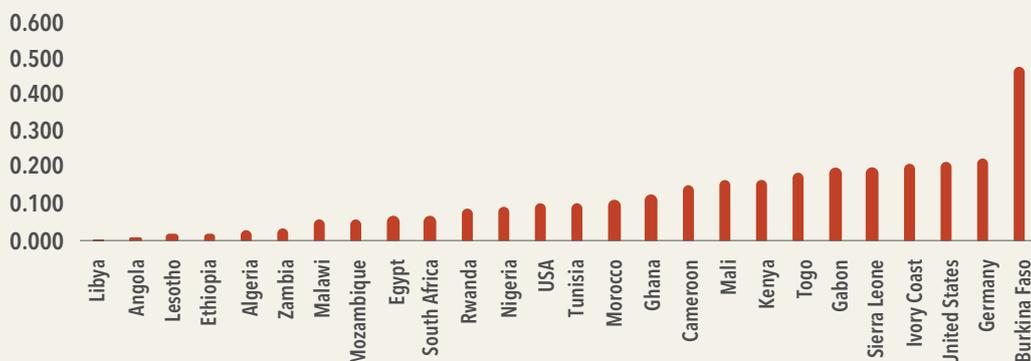
**comme l'Éthiopie, paient moins de 1 cent par kilowattheure" (entretien avec un responsable national d'AGI, 2021).**

De même, un responsable de la PEF a déploré que le,

**"coût de l'énergie est [trop élevé]. Ajouter de la valeur à nos produits nécessite un approvisionnement énergétique fiable. Mais notre énergie a un coût plus élevé par rapport aux pays concurrents du bloc " (entretien avec un officier de la PEF, 2021).**

**Les figure 5: Prix de l'électricité pour les entreprises, décembre 2020 (kWh, Dollar américain)**

La source: Global Petrol Prices.com, juillet 2021



En plus de ce qui précède, un autre défi que l'étude a constaté pour empêcher les producteurs ghanéens d'exploiter efficacement les avantages de la ZLECAF concerne les résultats scolaires : faible niveau d'éducation et disponibilité limitée de compétences en Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STIM) dans le pays. Au fil des années, le Ghana a investi de manière assez significative dans l'éducation. L'Organisation internationale du travail (OIT) estime qu'environ 20

% des dépenses publiques ont été consacrées à l'éducation en 2018 (OIT, 2019). Pourtant, le niveau d'éducation est faible. Le tableau 3 montre que près d'un cinquième de la population âgée de 15 ans et plus n'a jamais fréquenté l'école et que 15,7 % de la population n'a pas terminé l'éducation de base. Environ 7 sur 10 de la population âgée de 15 ans n'ont ni été à l'école ni terminé l'enseignement de base.

**Tableau 3: Niveau d'études à partir de 15 ans.**

Niveau d'études le plus élevé	GLSS 7 (2016/17)		
	Sexe masculin(%)	Sexe féminin (%)	Tous (%)
N'a jamais fréquenté l'école	13.2	26.1	19.9
Inférieur au MSLC/BECE	12.9	18.4	15.7
MSLC/BECE	40.7	36.4	38.5
Études secondaires ou supérieures	32.9	19.0	25.6

La source : Septième série de l'Enquête sur le niveau de vie au Ghana (GLSS 7), 2017

Mis à part le faible niveau d'éducation, les qualifications STIM, techniques et professionnelles sont médiocres au Ghana. En 2018, seulement environ 7 % des élèves inscrits dans les écoles secondaires supérieures suivaient des formations professionnelles (OIT, 2019). Le tableau 4 montre que seulement 15,24% des personnes âgées de

15 ans et plus, ayant au moins fait des études secondaires, ont une qualification en ingénierie, production, construction, sciences, mathématiques et informatique. Pourtant, environ 6 sur 10 d'entre eux ont des qualifications en programme général, sciences humaines et arts, sciences sociales, commerce et droit.

**Tableau 4: Matière principale du niveau d'études de la population âgée de 15 ans et plus ayant au moins un enseignement secondaire**

Matière principale du niveau d'études	Sexe masculin (%)	Sexe féminin (%)	Les deux sexes (%)
Programme général	11.5	13.01	24.50
Education	3.51	3.97	7.48
Sciences humaines et Arts	8.10	7.49	15.59
Sciences sociales, commerce et droit	9.79	10.49	20.28
Sciences, mathématiques et informatique	4.20	4.15	8.36
Ingénierie, production et construction	4.70	2.18	6.88
Agriculture & Médecine vétérinaire	1.18	0.81	1.98
Santé et bien-être	2.06	3.43	5.50
Autres services	1.33	1.31	2.64
Autres	3.35	3.44	6.79
<b>Total</b>	<b>49.73</b>	<b>50.27</b>	<b>100</b>

La source : Estimation du TUC basée sur l'ensemble de données de l'Enquête sur les forces de travail (EFT, 2015) Dataset

Compte tenu de ce qui précède, il n'est pas surprenant que les associations d'entreprises et les syndicats du Ghana partagent l'opinion selon laquelle le système éducatif du pays produit

davantage de diplômés inadaptés aux besoins des secteurs manufacturier et industriel.

Selon un responsable du GEA

**“contrairement aux pays asiatiques comme entre autres le Japon, la Chine, la Corée du Sud, qui ont davantage investi dans l’EFTP [Enseignement et Formation Techniques et Professionnels], nous nous concentrons plutôt sur l’enseignement ordinaire comme le SHS [Lycée] et les universités oubliant les EFTP” (entretien avec un responsable du GEA, 2021).**

Selon un responsable de la ICU,

**“la déconnexion entre les établissements tertiaires et nos industries est énorme. [En conséquence], les diplômés formés ne sont pas en mesure de bien s’intégrer dans les industries (entretien avec un responsable de la ICU, 2021)**

Sans aucun doute, cette situation a des impacts néfastes sur la production et la concurrence des producteurs locaux du Ghana.

Outre les défis susmentionnés, les contraintes auxquelles les producteurs ghanéens sont

confrontés dans le commerce transfrontalier pourraient limiter les avantages de la ZLECAF. Le classement du Ghana dans le commerce transfrontalier est l’un des plus bas au monde.

Au Ghana, le temps pour les conformités douanières et les formalités administratives à la frontière (hors tarif) pour l’exportation et l’importation de marchandises est long. Le tableau 5 montre qu’il faut environ 108 heures pour les conformités douanières au Ghana, contre 97,1 heures pour la moyenne des pays de l’ASS. De même, le Ghana se compare défavorablement à la moyenne de l’ASS en ce qui concerne le délai d’exportation en termes de formalités administratives. Le tableau ci-dessous indique qu’il faut 89 heures de formalités administratives pour exporter des marchandises du Ghana, contre 71,9 heures pour la moyenne des pays de l’ASS. En outre, le coût de l’importation de marchandises en termes de formalités administratives est très élevé au Ghana (environ 60 %), ce qui est supérieur à la moyenne de l’ASS. L’efficacité de la durée des procédures douanières au Ghana est estimée à 197,3 heures. Même si ce chiffre est inférieur à celui de la moyenne des pays de l’ASS, il n’est pas comparable à celui du Kenya, qui est de 40 heures (Konfidant, 2021).

**Tableau 5: Commerce transfrontalier pour le Ghana, l’Afrique subsaharienne et l’OCDE (pays à revenu élevé)**

Sous-Indicateurs	Ghana	ASS	OCDE (Revenu élevé)
Délai d'exportation : Conformité à la frontière (heures)	108	97.1	12.7
Coût de l'exportation : Conformité à la frontière (USD)	490	603.1	136.8
Temps nécessaire à l'exportation : Conformité documentaire (heures)	89	71.9	2.3
Coût de l'exportation : Conformité documentaire (USD)	155	172.5	33.4
Temps pour importer : Conformité à la frontière (heures)	80	126.2	8.5
Coût de l'importation : Conformité à la frontière (USD)	553	690.6	98.1
Temps nécessaire à l'importation : Conformité documentaire (heures)	36	96.1	3.4
Coût de l'importation : Conformité documentaire (USD)	474	287.2	23.5

La source: Doing Business Report, Banque mondiale (2020)



Le Ghana se classe à la 158e position sur 190 pays en matière de commerce transfrontalier (Banque mondiale, 2020). Plus précisément, en ce qui concerne les délais et le coût des conformités douanières et formalités administratives à la frontière, le Ghana se classe défavorablement par rapport à des pays tels que le Botswana (55 sur 190), le Maroc (58 sur 190). Le Rwanda, le Mali,

le Bénin, le Kenya, le Burkina Faso et l'Afrique du Sud obtiennent des résultats relativement bons par rapport au Ghana. Améliorer le rang du Ghana en matière de commerce transfrontalier peut aider à réduire les coûts associés aux conformités douanières et formalités administratives à la frontière ainsi qu'à réduire les délais d'importation et d'exportation.

**Les figure 6: Classement du commerce transfrontalier pour certains pays d'Afrique**

La source: Doing Business Report, Banque mondiale (2020)



Il existe également des problèmes de capture du commerce par des entreprises puissantes dans des pays qui ne sont pas partie à la ZLECAf. On mentionne spécifiquement l'Union européenne et la Chine, qui semblent les mieux placées pour tirer profit de la libéralisation du marché intérieur africain. L'UE a déjà conclu un accord commercial intérimaire avec le Ghana et plusieurs autres pays africains. Ces accords permettent déjà un accès en franchise de droits au marché ghanéen et à celui de nombreux autres pays africains. Il est donc possible pour l'UE, mais aussi pour la Chine, qui est également très présente en Afrique, de profiter des privilèges offerts par la ZLECAf et de détourner le commerce de pays comme le Ghana. La seule façon d'empêcher cela est de mettre en place des règles d'origine plus strictes. Malheureusement, les règles

d'origine de la ZLECAf doivent encore être finalisées alors que les échanges commerciaux ont déjà commencé en vertu de l'accord. Le retard pris dans l'élaboration des règles d'origine offre peut-être aux syndicats une occasion unique de participer à l'établissement de ces règles.

Ce qui précède montre qu'en dépit des opportunités que la ZLECAf offre au secteur manufacturier, des défis importants en termes de capacités, de ressources humaines et de contraintes commerciales empêchent les fabricants ghanéens d'exploiter ces opportunités. D'une certaine manière, ces contraintes et leurs résultats ont des implications sur les droits des travailleurs et de leurs syndicats, sur lesquels l'analyse se concentre maintenant.





# EMPLOI ET DROITS DES TRAVAILLEURS DANS LE CADRE DE LA ZLECAF

Les possibilités d'emploi devraient s'ouvrir dans le cadre de la ZLECAF, car les entreprises ajoutent de la valeur aux ressources naturelles et bénéficient d'économies d'échelle en raison de l'augmentation de la production afin de profiter de nouveaux marchés. Au Ghana, les projections montrent que la croissance du PIB sera en moyenne de 7,2 % entre 2017 et 2035, la croissance du secteur de l'agro-transformation et de l'horticulture étant en moyenne de 4,0 % et celle du secteur manufacturier (hors agro-transformation) de 5,5 % (Aryeetey et al., 2021). De telles augmentations de la production devraient s'accompagner d'emplois. La croissance annuelle de l'emploi global a été estimée à 6,9 % en moyenne, celle de l'agroalimentaire et de l'horticulture à 7,2 % et celle de l'industrie manufacturière (hors agroalimentaire) à 3,4 % entre 2017 et 2035 (ibid.). La part de l'emploi dans l'agro-transformation et l'horticulture dans l'emploi total a été estimée à 6,2 % et 7,2 % en 2025 et 2035, respectivement (ibid.). Les estimations situent la part de l'emploi dans l'industrie manufacturière (hors agro-transformation) à respectivement 11,1 % en 2025 et 9,3 % en 2035 (ibid.).

La hausse de l'emploi entraînera des changements importants en matière de compétences requises. Il a été estimé que la demande de main-d'œuvre des secteurs de la fabrication et de l'agroalimentaire passerait d'une main-d'œuvre peu qualifiée à une main-d'œuvre hautement qualifiée. En 2017, l'ensemble des compétences requises dans le secteur de l'agroalimentaire et de l'horticulture était estimé à 93 % pour les travailleurs peu qualifiés, 6 % pour les travailleurs qualifiés et 1 % pour les travailleurs hautement qualifiés (Aryeetey et al., 2021). D'ici 2035, l'ensemble des compétences requises dans le secteur évoluera vers une main-d'œuvre qualifiée. De même, dans le secteur manufacturier, il a été estimé que la demande de main-d'œuvre s'orientera vers une main-d'œuvre qualifiée, les faibles compétences diminuant de 84 % à 56 % entre 2017 et 2035 (ibid.). En revanche, la demande de main-d'œuvre

qualifiée devrait passer de 14 % à 40 %, et celle hautement qualifiée augmenterait marginalement de 3 % à 4 % au cours de la même période (ibid.). D'une certaine manière, ces changements sont favorables à la promotion et à la protection des droits des travailleurs. En effet, les travailleurs qualifiés et hautement qualifiés sont moins susceptibles de subir des violations de leurs droits.

Néanmoins, le fait que les travailleurs peu qualifiés constitueraient plus de la moitié des travailleurs dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'industrie manufacturière est un sujet de préoccupation pour les syndicats et les autorités publiques du pays. L'inquiétude émane de la qualité ou des déficits du travail décent qui tendent à être associés aux emplois peu qualifiés.

Les syndicats ghanéens craignent que

**“ la ZLECAf puisse potentiellement réduire l’emploi et les salaires, en particulier pour la main-d’œuvre peu qualifiée ” (Otoo, 2021).**

C’est en ce sens qu’un fonctionnaire du ministère de l’emploi et des relations du travail a laissé entendre qu’il fallait

**“veiller à ce que les droits des travailleurs soient protégés par la ZLECAf” (entretien avec un fonctionnaire du MELR, 2021).**

Par conséquent, l’évolution du modèle de production vers une augmentation de la fabrication et de l’agro-transformation qui a été associée à la mise en œuvre de la ZLECAf pourrait ne pas éliminer complètement l’exploitation de la main-d’œuvre. Cela pourrait aggraver les droits du travail, étant donné que l’équipe de négociation a explicitement décidé d’omettre les dispositions du travail dans l’accord. En substance, le fait que les travailleurs peu qualifiés soient plus susceptibles de souffrir d’un déficit de travail décent signifie qu’il faut prêter attention aux abus potentiels tels que les longues heures de travail et l’empêchement des travailleurs de former ou d’adhérer à des syndicats.

La violation des droits des travailleurs qui pourrait accompagner la ZLECAf risque d’être aggravée par les faiblesses importantes des institutions chargées des relations industrielles du Ghana. Des années de faibles investissements dans ces institutions les ont rendues inefficaces et moins capables d’exercer leurs mandats de réglementation et d’application de la loi. Selon un responsable de l’ICU,

**“il est évident que ces institutions [le Ministère du Travail, la Commission nationale du Travail et le Département des Usines et de l’Inspection] sont sous-financées et ne reçoivent pas le**

**soutien adéquat dont elles ont besoin pour exercer leur mandat ” (entretien avec un responsable de l’ICU, 2021).**

Dans l’énoncé budgétaire et les politiques économiques du gouvernement ghanéen pour 2021, le budget alloué au Ministère de l’Emploi et des Relations de Travail ne représentait qu’environ 0,8 % du budget alloué aux ministères du secteur social, composé du Ministère de l’Education, du Ministère de la Santé et du Ministère de l’Emploi et des Relations de Travail. Le budget alloué au MELR représentait à peu près 4,79% de celui des ministères classés dans l’unité économique et seulement environ 2,76% de celui alloué aux fins administratives.

En conséquence de ce qui précède, les institutions chargées des relations industrielles du Ghana, en particulier le Ministère du Travail et le Département de l’Inspection des Usines, manquent de personnel et sont confrontées à d’importants problèmes logistiques. Il en résulte une détérioration des conditions de travail et une violation des droits des travailleurs. Selon un responsable national du GAWU :

**‘Il est de la responsabilité des institutions de veiller à ce que les règlements soient appliqués, mais ces institutions ne disposent pas de ressources nécessaires pour être en mesure d’assurer les conformités. Les institutions du travail, qui appartiennent à l’État, ont peu de ressources. Elles ne parviennent plus à exécuter leur mandat. Certaines de ces institutions dépendent même d’institutions privées pour leur fonctionnement en termes de transport et autres. Cela sape le travail des institutions sociales d’une manière ou d’une autre’ (entretien avec un responsable national du GAWU, 2021).**



# SYNDICALISME DANS LE CADRE DE LA ZLECAF

Les syndicats ont un rôle important à jouer dans l'amélioration des conditions de travail par l'organisation, la représentation et le dialogue social. Comme mentionné ci-dessus, la ZLECAF a le potentiel de soutenir les emplois dans le secteur manufacturier. La croissance annuelle moyenne de l'emploi estimée à 6,9 % dans l'agroalimentaire et à 3,4 % dans le secteur manufacturier, à l'exclusion de l'agroalimentaire (Aryeetey et al., 2021), offre un potentiel d'organisation et d'augmentation d'appartenance syndicale..

Cependant, l'organisation syndicale dans le secteur manufacturier ne sera pas facile. Les syndicats interrogés dans le cadre de cette étude ne sont pas inconscients du fait qu'il existe une réelle possibilité que le taux de syndicalisation dans le pays diminue en raison des impacts de la ZLECAF. Selon un responsable national du GAWU, "à moins que nous [les syndicats] n'adoptions de bonnes stratégies, la protection syndicale est susceptible de diminuer" (entretien avec un responsable national du GAWU, 2021). Un responsable de l'ICU partage un point de vue similaire en déclarant que:

**"les investisseurs qui viennent n'ont pas été informés que les travailleurs ghanéens sont libres d'adhérer au syndicat de leur choix... actuellement, il y a des investisseurs étrangers au Ghana qui empêchent leurs employés d'adhérer aux syndicats de leur choix et vont même jusqu'à licencier les travailleurs qui vont à l'encontre de leurs instructions" (entretien avec un responsable de l'ICU, 2021).**

Cette situation est susceptible d'être exacerbée par le fait que l'effort national de promotion de l'industrie manufacturière et de l'exportation dans le cadre de la ZLECAF se concentre sur le secteur privé, qui présente d'importantes difficultés d'organisation.

On s'attend à ce que la plupart des nouveaux emplois qui vont être créés dans le secteur manufacturier soient des emplois du secteur privé. Un informateur clé de cette étude a dénoncé le fait que " la plupart des emplois qui seront créés [dans le cadre de la ZLECAF] seront dans le secteur privé, mais les entreprises privées n'acceptent pas la syndicalisation parce qu'elles ne regardent même pas la Loi sur le travail et

ne comprennent pas ce qu'elle implique " (entretien avec un responsable de l'ICU, 2021).

Historiquement, les syndicats ghanéens ont eu des difficultés à s'organiser dans le secteur privé, à tel point que la plupart des syndicats actuels importants sont ceux qui s'organisent principalement dans le secteur public. Un syndicaliste l'a déploré :

**"Il semble parfois que nous [notre gouvernement] sacrifions les droits des travailleurs à ces investisseurs. Par exemple, il y a toute une enclave à Tema [le centre industriel du Ghana] où les employeurs empêchent les travailleurs de se syndiquer, et les tribunaux n'aident pas non plus parce que vous vous adressez à eux pour ces problèmes et les employeurs finissent par s'en sortir" (entretien avec un responsable de l'ICU, 2021).**

Cette situation s'explique par l'extrême pénurie d'emplois, le développement des stratégies syndicales des employeurs du secteur privé et l'incapacité des institutions chargées des relations industrielles à garantir le respect des exigences légales en matière de liberté d'association et de négociation collective. La combinaison de ces facteurs a renforcé la position des employeurs sur le marché du travail au Ghana. Selon un agent de l'ICU:

**'notre gouvernement n'est pas suffisamment préparé afin de garantir la protection des droits des travailleurs... [nous avons] une situation où les travailleurs seront soumis à de mauvais**

**traitements parce qu'il n'y a pas d'emplois, tout comme l'ancien président [nom supprimé] l'a dit, il n'y a pas d'emplois, alors quoi qu'on vous propose, prenez-le... parce que la main-d'œuvre est abondante et que le chômage est en hausse, ils [les employeurs] obtiendront toujours leur remplacement [des travailleurs]' (entretien avec un agent de l'ICU, 2021).**

Un autre facteur qui peut empêcher les syndicats au Ghana d'accroître leurs effectifs est lié aux mouvements transfrontaliers de main-d'œuvre qui peuvent être associés à la ZLECAf. Les syndicats prospèrent lorsque la main-d'œuvre est stable. En ce sens, le fait que la mise en œuvre de la ZLECAf puisse encourager les mouvements de main-d'œuvre peut affecter la croissance des organisations et des adhésions syndicales. Selon les mots d'un officier de la GAWU :

**"La ZLECAf conduira à une amplification du capitalisme alors que nos stratégies d'organisation connaîtront un revers dans le cadre de la ZLECAf. Cela est dû au fait que les emplois seront fluides, résultant d'un capital fluide. La libre circulation des travailleurs de différents pays vers le Ghana afin d'y travailler et vice versa posera un défi aux syndicats en termes de protection"" (entretien avec un responsable du GAWU, 2021).**

Il est significatif qu'en dépit des nombreux impacts positifs et négatifs potentiels de la ZLECAf sur le syndicalisme, les syndicats ghanéens n'ont pas suffisamment participé au dialogue national et aux activités menées dans le cadre de la ZLECAf. Selon un syndicaliste de l'ICU, "la déception de l'ICU concernant l'approche du gouvernement vis-à-vis de la ZLECAf est que l'engagement des acteurs sectoriels de l'industrie manufacturière pour connaître leurs préoccupations et leur préparation au pacte n'a pas été satisfaisant" (entretien avec un responsable de l'ICU, 2021).

De même, un responsable du GAWU a insinué que "nous avons [participé à la conversation sur la ZLECAf] mais pas vraiment" (entretien avec un responsable du GAWU, 2021). Le TUC (Ghana) a insinué que "les efforts visant à relever les défis [potentiels] [de la 'ZLECAf] ont été limités et non coordonnés. Les considérations politiques ont toujours précédé et dominé l'économie de l'intégration et du commerce en Afrique" (TUC, 2021). Ainsi, les syndicats ghanéens n'ont pas été suffisamment impliqués dans les processus de la ZLECAf dans le pays.

On peut soutenir que cette participation limitée des syndicats aux discussions sur la ZLECAf pourrait compromettre la protection et la promotion des droits des travailleurs et des syndicats dans le pays. Par conséquent, les syndicats du Ghana devraient être présents à la table des discussions sur la ZLECAf et relever les défis de l'organisation afin de profiter de la possibilité d'une augmentation de l'emploi pour accroître leurs effectifs.





---

## CONCLUSION

**Dans ce document, nous avons vu que la ZLECAf offre des opportunités aux entreprises ghanéennes pour tirer profit du grand marché africain. Exploiter ces opportunités signifie construire des entreprises manufacturières, créer des emplois, augmenter les revenus et améliorer le niveau de vie des Ghanéens. Néanmoins, la propriété et le soutien des entreprises (privées ou publiques) restent essentiels à la réussite de la création d'entreprises manufacturières au Ghana. Si l'État n'a pas réussi, dans les programmes précédents, à renforcer directement les capacités et les industries manufacturières, le secteur privé ghanéen est confronté à plusieurs défis qui l'ont rendu très faible et incapable de créer des industries manufacturières résilientes. Par conséquent, la persistance des conditions qui ont sapé la croissance des entreprises locales ghanéennes réduirait la possibilité pour le Ghana d'obtenir des avantages optimaux de la création de la ZLECAf.**

Le gouvernement ghanéen devra collaborer avec le secteur privé ghanéen afin de remédier aux contraintes internes existantes dans le secteur manufacturier. Il s'agit notamment d'assurer l'accès à une énergie fiable et bon marché, l'accès à un crédit avec de meilleurs taux et la résolution des problèmes d'infrastructure qui entravent la croissance du secteur manufacturier. Il s'agira également de combler les lacunes en matière de compétences par le biais de l'enseignement général mais aussi d'initiatives spécifiques en matière de formation et de développement des compétences. Le Ghana devra également collaborer avec ses pairs afin de mettre au point un régime solide de règles d'origine garantissant que les pays qui signent la ZLECAf soient réellement ceux qui bénéficient de l'accord. Les règles d'origine devraient empêcher la capture du commerce par des entreprises d'ailleurs.

Il convient de prêter attention au fait qu'historiquement, l'industrialisation a été associée à l'exploitation des

travailleurs. Le fait que la majorité des emplois qui vont être créés dans les secteurs de l'industrie manufacturière et de l'agroalimentaire seront probablement peu qualifiés signifie qu'il faut prêter attention aux questions de droits du travail.

Des institutions chargées de relations industrielles et de syndicats efficaces pourraient être nécessaires pour protéger les droits et les intérêts des travailleurs. Plus précisément, les syndicats régionaux doivent faire pression en faveur de politiques favorables aux travailleurs dans le cadre de la ZLECAf. En outre, les syndicats ghanéens doivent intensifier leurs efforts d'organisation pour recruter de nouveaux membres - le pouvoir syndical réside dans le nombre et la solidarité. Les syndicats doivent également faire pression et plaider en faveur d'investissements dans les institutions du travail.

Ces stratégies devraient contribuer à la promotion et à la protection des intérêts ainsi que des droits des travailleurs et des syndicats dans le cadre de la ZLECAf.

# RÉFÉRENCES

- Abrego, M.L., de Zamaroczy, M.M., Gursoy, T., Nicholls, G.P., Perez-Saiz, H. and Rosas, J.N., 2020. The African Continental Free Trade Area: Potential Economic Impact and Challenges. International Monetary Fund.
- Ampratwum, E.F., Baah, A.Y. and Otoo, K.N., 2009. Country case study: Ghana: Labor research and policy institute, Ghana. Chinese Investments in Africa: A Labor Perspective, Windhoek, Namibia: African Labor Research Network.
- Aryeetey, E. and Baah-Boateng, W., 2007. Growth, investment and employment in Ghana. Geneva: International Labour Organization.
- Aryeetey, E., Baffour, P.T. and Turkson, F.E., 2021. Employment creation potential, labor skills requirements, and skill gaps for young people.
- Baah-Boateng, W., 2013. Determinants of unemployment in Ghana. *African Development Review*, 25(4), pp.385-399.
- Baah, A. Y., Otoo, K. N., and Ampratwum, E. F. (2009) "Chinese investments in Ghana" in Baah, A. Y., and Jauch, H. (eds) *Chinese Investments in Africa: A Labour Perspective*. Accra, African Labour Research Network. 85-121
- Bank of Ghana (2021). End of year inflation rate; 2010- 2020
- Bank of Ghana (2021). Policy rates of the Bank of Ghana and the average lending rate of the commercial banks; 2010- 2020.
- Bank of Ghana (2021). Private sector credit (GHS million); 2010- 2020
- Boakyee, E. O. (2004). 'Organising the Informal Economy in Ghana', *International Union Rights*, 11(2): 8-9.
- Coulibaly, B.S., Gandhi, D. and Mbaye, A.A., 2019. Job creation for youth in Africa.
- Gathii, J.T., 2016. Designing the Continental Free Trade Area (CFTA): An African Human Rights Perspective.
- Ghana Statistical Service (2017). Labour Force Survey (LFS) Main Report. Accra, Ghana: Ghana Statistical Service.
- Ghana Statistical Service (2019). Ghana Living Standard Survey (GLSS) 7 Main Report. Accra, Ghana: Ghana Statistical Service.
- Ghana Statistical Service (2021). Annual Gross Domestic Product (GDP) 2014- 2020.
- Konfidants (2012) Ghana's Competitive Potential in the AfCFTA: A Country Competitiveness & Opportunity Assessment Report
- Otoo, K.N., 2013. Industrialisation Policies in West Africa. Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau de Cotonou.
- Otoo, K.N., 2021 Africa's Economic trade-off. *International Politics and Society, Economy and Ecology*, FES, Brussels.
- Shafaeddin, M., 1998. How did developed countries industrialize? The History of Trade and Industrial Policy: The cases of Great Britain and the USA (No. 139). United Nations Conference on Trade and Development.
- Signé, L., 2018. The potential of manufacturing and industrialization in Africa: trends, opportunities, and strategies
- Songwe, V., 2019. Intra-African trade: A path to economic diversification and inclusion. Coulibaly, Brahim S.: Foresight Africa: Top Priorities for the Continent in, pp.97-116.
- TUC (2021) 'Africa Trade Roundtable: Towards Zero Barriers: AfCFTA and Regional Trade Unions' Speech delivered by the Secretary General
- UNCTAD (2018). Intra-trade aggregate in some selected economic regions; 2010-2017.
- World Bank. (2020). *Doing business 2020*. Washington, DC: World Bank.
- MELR (2021) 'Interview with a senior official of the Ministry of Employment and Labour Relations (MELR) on the AfCFTA'
- PEF (2021) 'Interview with a senior official of the Private Enterprise Federation (PEF) on the AfCFTA'
- GAWU (2021) 'Interview with a national officer of the General Agricultural Workers' Union (GAW) on the AfCFTA'
- TWN (2021) 'Interview with a senior officer of the Third World Network (TWN) on the AfCFTA'
- AGI (2021) 'Interview with a senior officer of the Association of Ghana Industries (AGI) on the AfCFTA'
- ICU (2021) 'Interview with a national officer of the Industrial and Commercial Workers' Union (ICU) on the AfCFTA'
- GEA (2021) 'Interview with a senior officer of the Ghana Employers' Association (AGI) on the AfCFTA'

